

Montréal, le 25 août 2016

Catherine Rousseau
crousseau@lechasseuravocats.com
Ligne directe : 514 845-3732

PAR SDÉ ET MESSAGER

Me Véronique Dubois
Régie de l'énergie
800, Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Dossier R-3970-2016
Demande ré-amendée d'approbation du plan d'approvisionnement
et de modification des *Conditions de service et Tarif de Société* en
commandite Gaz Métro à compter du 1er octobre 2016
N/D : 1040-28

Chère consœur,

Par les présentes, nous donnons suite à votre lettre du 15 août dernier au nom de notre cliente, l'Union des municipalités du Québec (« UMQ »). En prévision de l'audience qui aura lieu dans le dossier mentionné en titre, l'UMQ vous soumet les informations suivantes :

- Temps requis pour l'adoption et la présentation de la preuve : 30 minutes.
- Témoin : Pierre Prévost, économiste, analyste désigné de l'UMQ et auteur de la preuve.
- Temps prévu pour contre-interroger les témoins de Gaz Métro et les autres intervenants : 1h30 au total, exclusivement pour les témoins de Gaz Métro et pour les sujets suivants :
 - Processus de consultation réglementaire (panel 2) ;
 - Développement des ventes (panel 4);
 - Plan de balisage (panel 5);
- Temps prévu pour l'argumentation et le mode de présentation souhaité : 30 minutes pour une plaidoirie orale.
- L'UMQ n'envisage aucun moyen préliminaire.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos plus dis



tinguées salutations.

LECHASSEUR AVOCATS

(s) Catherine Rousseau

Catherine Rousseau
MAL/mb